Envoyé en préfecture le 28/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20260126-2026012603-DE

DÉLIBÉRATION N°2026012603
DEVIS SUITE PROGRAMME DE VOIRIE

Monsieur le Maire expose les différents travaux de voirie prévu au programme de voirie 2025 qu'il convient de finaliser. Différentes rues sont concernées :

- Allée des Bellevues
- Chemin piéton entre la rue de la mer et l'allée des Bellevues
- Chemin de la ville Meron
- Chemin de la ville Nizan
- Chemin des Merles
- Carrefour rue de l'Ic et chemin de l'ancienne école
- Place Notre Dame

Il convient de rappeler que l'entreprise SPTP avait été retenue en 2025.

Pour ces travaux l'entreprise SPTP a réalisé un devis d'un montant de : 33 319.44 € TTC

APRÈS avoir échangé, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

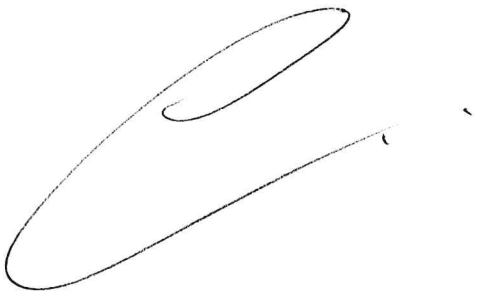
VALIDE le devis de l'entreprise SPTP pour un montant de 33 319.44 € TTC

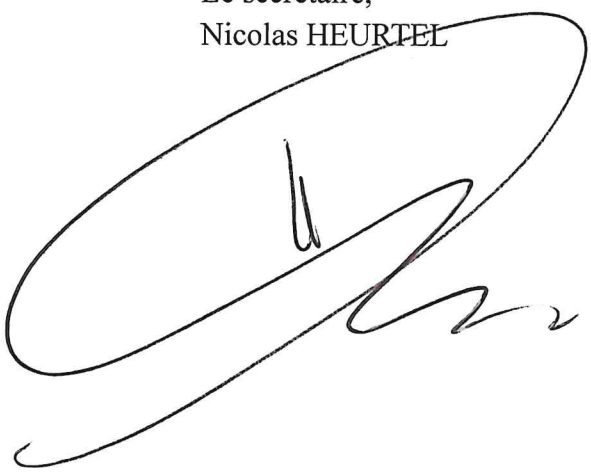
AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Christian LE MAITRE

Le secrétaire,
Nicolas HEURTEL





Envoyé en préfecture le 28/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20260126-2026012603-DE

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 JANVIER 2026

Date de convocation 21 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le 26 janvier 2026 à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian LE MAITRE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Nicolas HEURTEL, Mme Karine LE VAILLANT, Mme Arlette COLOMB, Mme Sandrine OLLIVIER, Matthieu SAINT-CAST, Mme Jeannine NARDUZZI, Mme Léone LE PROVOST, Mme Simone CHARPENTIER, M. Daniel SANTIER, M. Thierry MICHOUX, M. Pascal GOHARD, Mme Céline LE DORE, M. Hugues LESAGE

ABSENTS EXCUSÉS : M. Daniel BURLOT, (procuration à Mme Léone LE PROVOST),

ABSENTS NON EXCUSÉS : Mme Anne LE PROVOST-DESCHODT, Mme CHNOUKI Catherine, M. Vincent RAOUL

Monsieur Nicolas HEURTEL a été nommé secrétaire de séance